

La revue bi-annuelle du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Pandémie et autonomie régionale

Réduire notre dépendance aux importations

Vers une plus grande autonomie alimentaire

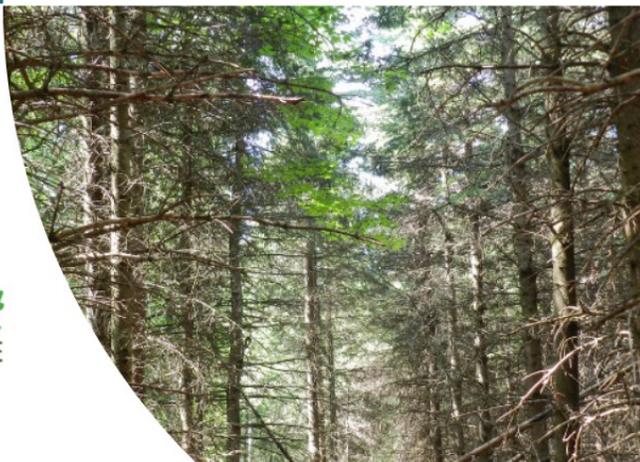
La politique d'achat local de Lambton

La biomasse forestière résiduelle

La Boucle brassicole des Cantons

Milieux humides et hydrique sous la loupe

...et bien plus à l'intérieur





Pandémie et autonomie régionale :

Réduire notre dépendance aux importations

Par Jacinthe Caron, directrice du
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)

S'il y a un aspect positif qui ressort de cette pandémie, c'est bien la solidarité pour les entreprises locales et la prise de conscience du besoin de se sentir bien dans son environnement immédiat. Un gros coup d'amour pour notre « chez nous ».

Et à ce sujet, on a beaucoup de chance en Estrie avec un accès facile à la nature, à des paysages exaltants, à l'espace. Pour consommer, nous pouvons compter sur des productions agricoles et agro-alimentaires de toutes sortes, des entrepreneurs allumés, une offre commerciale complète. L'Estrie se démarque par une quantité impressionnante d'entreprises de développement des technologies vertes et d'acteurs parmi les plus innovants en économie circulaire. Dans un contexte de reprise économique « verte », notre région se positionne fort bien.

Au CREE, on voit de belles opportunités de marier consommation locale et maintien d'un environnement ressourçant, et ça passe beaucoup par les mesures écoresponsables prises par les entreprises, les municipalités et les citoyens.

L'achat local permet un lien étroit entre le client, également citoyen, et le producteur, également employeur. Les citoyens recherchent un milieu de vie où les employeurs s'investissent en réduisant leur impact sur l'environnement, où les municipalités proposent des espaces verts et l'accès à la mobilité durable, et où ils peuvent faire des achats cohérents avec leurs valeurs et leurs craintes face à la prochaine crise pour laquelle un vaccin ne deviendra pas la solution miracle ... la crise climatique.

Jacinthe Caron

Images page couverture : Jérémie Bourdages-Duclot, CREE, Emmanuelle Rancourt et UPA.

Au sommaire

La politique d'achat local à Lambton : un engagement concret envers son milieu	3
Vers une plus grande autonomie alimentaire du Québec	4
Vers un système alimentaire durable et territorialisé : le cas de la MRC de Memphrémagog	5
La biomasse forestière résiduelle : une énergie renouvelable au service de notre autonomie énergétique régionale	6
L'économie circulaire et l'analyse du cycle de vie : deux outils pour la relance verte	7
En temps de pandémie, le vélo utilitaire à la cote	8
La Boucle brassicole des Cantons : pour un voyage local, actif, économique et zéro émission!	9
Le transport collectif : un service essentiel!	10
Milieus humides et hydriques sous la loupe	11
Valérie Boisvert : S'impliquer pour donner un sens à sa vie	12
Ce que le CREE fait pour ses MEMBRES	13



La politique d'achat local de Lambton : un engagement concret envers son milieu

Par Pierre-Luc Dusseault

Conseiller en développement économique et aux communications

Municipalité de Lambton

Le 12 août 2020, la Municipalité de Lambton célébrait le sixième anniversaire de l'adoption de sa politique d'approvisionnement et d'achat local. Cela fait donc plusieurs années que la Municipalité a décidé de prendre un engagement formel envers les commerçants et les fournisseurs de son territoire en ce qui a trait à l'approvisionnement de biens et de services. Lambton a définitivement été précurseur en la matière et ce fût un succès incontestable qui a été imité un peu partout au Québec.

L'achat local était bien sûr une pratique courante au sein des nombreux services de la municipalité avant même l'adoption de la politique, mais le fait de l'avoir inscrit formellement dans les politiques municipales a permis d'officialiser cette pratique interne, mais surtout d'instaurer cette culture organisationnelle de façon durable.

À l'époque, il n'a pas été difficile de convaincre les membres du Conseil Municipal de l'utilité et de la pertinence d'une telle politique. Il allait de soi qu'une organisation publique qui gère les fonds qui lui sont confiés par les citoyens et les entreprises de son territoire tente de réinvestir au maximum ces mêmes fonds au sein de sa communauté, tout en ayant une gestion responsable des deniers publics et un souci constant de la capacité de payer des contribuables.

En termes simples, la politique permet d'octroyer un contrat ou d'effectuer un achat chez un fournisseur local, et ce, jusqu'à concurrence d'un

prix plus élevé de 5% par rapport au plus bas soumissionnaire. Cette politique s'applique seulement sur les achats de 25 000\$ et moins. La gestion et l'application de cette politique ainsi que de l'ensemble des processus d'approvisionnement est la responsabilité de la direction générale de la municipalité. Par ailleurs, certains critères liés à la qualité, la disponibilité, l'expertise, la responsabilité sociale, les permis ainsi que d'autres facteurs sont toujours évalués et considérés dans l'octroi des contrats, des mandats ou des commandes.

En ces temps d'incertitudes économiques et au moment où les frontières se referment, il est encore plus nécessaire de trouver des façons de renforcer nos économies locales pour diversifier et maintenir la disponibilité de produits locaux et ainsi se libérer de notre dépendance aux marchés extérieurs pour combler nos besoins.

En plus, une telle façon de faire permet de réduire au minimum les déplacements de produits ou de personnes liés aux achats et aux contrats de la Municipalité, ce qui est évidemment gagnant dans une optique de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte aux changements climatiques.

Dans les faits, il s'agit de mettre en pratique au sein de l'organisation le même souci qu'ont déjà nos concitoyens et concitoyennes de se procurer des produits locaux. Plusieurs études comportementales nous montrent que la majorité des consommateurs québécois préféreront un produit local à un produit étranger s'ils sont placés devant des produits comparables et à un prix comparable. Si un tel choix semble être une évidence pour nos achats quotidiens en tant que consommateur individuel, il devrait être tout aussi évident pour nos organisations publiques en tant que consommateurs.

Pour ce faire, une orientation claire et des balises bien définies doivent être adoptées par ces organisations afin de mettre en pratique cette politique tout en protégeant l'intérêt des contribuables.

Finalement, la Municipalité de Lambton va encore plus loin dans cette orientation en supportant des initiatives locales qui ont émergées ces derniers mois pour favoriser l'achat local, comme l'organisation d'un concours qui récompense les citoyens qui consomment localement. Ceci est possible grâce aux partenaires locaux de développement économique comme *Vitalité Lambton* et la *Société pour la promotion industrielle de Lambton*.

[Politique d'achat local de Lambton accessible ici.](#)

L'ESTRIE en quête d'autonomie alimentaire



Vers une plus grande autonomie alimentaire du Québec

Par Marlène Thiboutot

Responsable de la Filière Fruits et légumes de serre

[Association des producteurs en serre du Québec](#) | mthiboutot@upa.qc.ca

La pandémie, la difficulté à recevoir la main-d'œuvre étrangère et le blocage des voies ferroviaires en début d'année 2020, ainsi que les enjeux de l'accès au propane de l'Ouest à la fin 2019 ont ramené à l'ordre du jour l'importance de tendre vers l'autonomie alimentaire à l'échelle nationale et régionale.



Image : UPA

En réponse aux préoccupations du Premier ministre du Québec, la filière des fruits et légumes de serre se mobilise pour contribuer à l'amélioration de l'autonomie alimentaire et à la relance de l'économie du Québec.

Au niveau de l'autonomie alimentaire, on comprendra que la capacité de produire de fruits et de légumes au Québec est limitée par les conditions climatiques. La production en serre est un élément de la solution. En juillet dernier, le gouvernement du Québec annonçait qu'un processus était amorcé afin de fixer un nouveau tarif d'électricité visant le développement de la production en serre. Le premier ministre François Legault a, à plusieurs reprises, exprimé son souhait de voir le secteur serricole doubler sa superficie de production et que de bonnes nouvelles seraient annoncées à l'automne. Les productrices et les producteurs de fruits et légumes de serre sont prêts et attendent ces bonnes nouvelles. Car qui de mieux placé que les entreprises déjà établies, disposant des compétences nécessaires, pour atteindre cet objectif de doubler la production en serre d'ici 2025.

La production en serre au Québec, rappelons-le, se situe au premier rang des provinces canadiennes en matière de production durable de fruits et de légumes en serre notamment par un mode de production biologique, l'implantation de la gestion intégrée des ennemis des cultures ou encore par la recirculation des solutions nutritives. Des pratiques généralisées qui permettent de réduire l'empreinte environnementale de notre agriculture.

Selon les plus récentes données, nous comblons seulement 31% de la consommation québécoise de fruits et légumes de serre, principalement en tomates, laitues, concombres et poivrons de serre. Mais plusieurs autres productions sont en développement : haricot, zucchini, aubergine, épinard, bette à carde, kale, mini-légumes et légumes chinois, oignon vert, fines herbes ainsi que fraise, framboise, melon, cerise de terre et même le gingembre. Le secteur dispose d'un très bon potentiel de développement.

Finalement, mentionnons qu'en stimulant la modernisation et la croissance de nos entreprises serricoles, c'est toute une filière hautement technologique qui se développe, comprenant les fournisseurs d'équipements et d'intrant, les centres de recherches et d'innovation, les experts en agronomie, en énergie et autres... En plus de mettre en valeur une des richesses du Québec, l'hydroélectricité, au bénéfice de l'économie du Québec et des régions.



Image : UPA

L'ESTRIE en quête d'autonomie alimentaire



Mémoire de maîtrise

Vers un système alimentaire durable et territorialisé : le cas de la MRC de Memphrémagog

Par Eve Bélanger, M.Env., Agente de liaison au Corridor appalachien | eve.belanger@corridorappalachien.ca

Selon l'auteur Wendell Berry, la façon dont nous mangeons détermine, dans une grande mesure, l'usage que nous faisons du monde. Il en a été largement question dans les dernières années : notre modèle actuel d'alimentation exacerbe la santé des sols, de l'air, de l'eau, de la biodiversité et des relations humaines. Plus récemment, la pandémie a mis en relief les failles de ce système. Plusieurs spécialistes constatent que nous sommes arrivés au bout du modèle agroalimentaire mondialisé et insistent sur l'urgence de réfléchir à des solutions pour le développement de systèmes plus justes et résilients.

Dans le contexte actuel, la production agricole industrielle et globalisée ainsi que les habitudes alimentaires des consommateurs constituent des enjeux importants. Le système linéaire actuel soulève des inquiétudes en regard de la pollution, de l'adaptation aux changements climatiques, du gaspillage des ressources, de la préservation des écosystèmes, de la sécurité alimentaire, des inégalités sociales, de la vitalité des régions ainsi que de l'épuisement et de la perte des terres. À bien considérer les choses, c'est tout le système alimentaire qui doit être réformé : production, transformation, distribution, consommation et valorisation des déchets. Une partie de la solution réside dans le concept de **système alimentaire durable**, celui-ci permettant d'atteindre et de protéger les principes de durabilité tels que l'amélioration de la santé et des conditions de vie, la protection d'un environnement sain ainsi qu'une économie plus juste.

Mon essai de maîtrise a permis d'évaluer comment les municipalités régionales de comtés (MRC), en vertu des compétences qui leur sont conférées, peuvent assurer un rôle **d'intervention territoriale** vers un système alimentaire durable.

En effet, **l'ancrage territorial** des activités agroalimentaires demeure essentiel pour le développement de systèmes plus justes et résilients. La transition alimentaire doit assurément prendre en compte le développement de l'alimentation de proximité et le juste équilibre entre la viabilité économique, la protection des milieux et le bien-être de la collectivité. Quelles sont les avenues possibles à l'échelle

du **territoire estrien**? Les acteurs et parties prenantes du système alimentaire sont nombreux et le monde municipal peut occuper une place importante dans la gouvernance alimentaire. Dans le contexte québécois, les MRC ont intérêt à s'impliquer dans la gestion du système puisqu'elles doivent aussi faire face aux enjeux du système actuel.

La **MRC de Memphrémagog** a d'abord été présentée comme étude de cas. Puis, une analyse comparative a permis d'évaluer l'avancement de l'ancrage territorial du système alimentaire en comparaison avec trois territoires engagés dans une démarche de transition alimentaire innovante.

Au terme de l'analyse, les meilleures pratiques ont pu être soulignées, et dix-huit recommandations spécifiques au cas de Memphrémagog, dont le niveau d'ancrage s'est révélé peu développé, ont été formulées.

Parmi les recommandations, **un diagnostic** incluant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux devra être élaboré en concertation avec les parties prenantes concernées. L'identification des valeurs communes, des bonnes pratiques, des éléments de politique et des réseaux de maillage devra également être réalisée. Par la suite, l'engagement formel devra être mis en branle à travers une **politique** et un **plan d'action** vers un **système alimentaire durable et territorialisé**. De plus, les **moyens** humains et financiers devront être évalués et mis en place afin d'assurer pleinement les éléments de **gouvernance partagée** et de représentativité nécessaires au projet. Cet aspect prendra forme notamment par la formation d'un **comité** représentatif, l'embauche de **professionnel** spécialisé et le déploiement d'un **réseau** interterritorial et collaboratif.

Au final, il est également souhaitable que les paliers supérieurs de gouvernement participent à la transition alimentaire à l'échelle de la province, notamment dans l'élaboration imminente d'une politique alimentaire et agricole durable et territoriale pour tout le Québec.

[Accès au mémoire de maîtrise d'Eve Bélanger ici](#)

L'ESTRIE en quête d'autonomie énergétique



La biomasse forestière résiduelle : une énergie renouvelable au service de notre autonomie énergétique régionale

Par Emmanuelle Rancourt, Chargée de projet Énergie et Biomasse
Nature Québec | emmanuelle.rancourt@naturequebec.org

À l'heure où nous ressentons plus que jamais notre vulnérabilité collective face à notre dépendance énergétique, les régions du Québec se doivent d'amorcer une transition vers un portefeuille énergétique plus durable, mais aussi plus local. Les deux récentes pénuries de propane et la pandémie mondiale montrent que la sécurité énergétique est un élément d'actualité plus que jamais. De plus, l'utilisation d'énergies renouvelables devrait être une priorité lors de la relance économique, pour combattre les changements climatiques imminents. Couplée à l'hydroélectricité, la biomasse forestière résiduelle peut aider à augmenter la souveraineté énergétique et alimentaire, en étant une matière première pour une énergie renouvelable, régionale et abordable.

Qu'est-ce que l'énergie produite à partir de biomasse forestière résiduelle?

La biomasse forestière résiduelle est un combustible utilisé pour produire de l'énergie destinée au chauffage ou aux procédés industriels. La biomasse résiduelle provient de différentes sources, par exemple les branches et cimes n'étant pas utilisées à des fins commerciales, les sciures et écorces résultantes de procédés de deuxième transformation ainsi que les retailles non contaminées de bois de construction, rénovation et démolition (CRD). Ces matières premières sont transformées et conditionnées en plaquettes ou en granules.

Est-ce que ça émet des GES?

Toute énergie produite par combustion génère des gaz à effet de serre (GES), incluant la combustion de biomasse forestière. C'est pourquoi couper des arbres expressément pour produire de l'énergie à partir de biomasse ne serait pas bénéfique au plan climatique. Cependant, avec la biomasse forestière résiduelle, on produit le combustible à partir de résidus d'arbres coupés pour d'autres usages et on ne réalise donc pas de coupes additionnelles destinées au chauffage. Ainsi, on maximise l'utilisation de la ressource forestière et, en substituant les combustibles fossiles par cette énergie, on améliore notre bilan carbone. De plus, puisque la forêt repoussera, le carbone émis lors de la combustion sera éventuellement capté de nouveau par les arbres et le cycle pourra recommencer.

À quel coût pour le gestionnaire de bâtiment?

Les installations requises pour automatiser le chauffage à la biomasse sont généralement plus dispendieuses que les fournaies à combustibles fossiles. Par contre, son combustible est beaucoup moins dispendieux que la plupart des énergies fossiles. Ainsi, les projets qui voient le jour ont généralement une période de retour sur l'investissement de seulement quelques années. De plus, il existe des aides financières qui permettent de couvrir jusqu'à 50 % des investissements liés à l'achat d'une chaufferie à la biomasse.

Vers la souveraineté alimentaire, mais aussi énergétique

Suite à la pandémie, le gouvernement a montré son intérêt à rendre le Québec davantage souverain d'un point de vue alimentaire. Il compte donc mettre en place des mécanismes qui aideront à doubler la superficie de serres au Québec, dont la mise en place d'un tarif préférentiel pour l'électricité pour la serriculture. Cependant, pour plusieurs producteurs, ce tarif demeure dispendieux, notamment car ils n'ont pas accès au réseau triphasé. La biomasse forestière résiduelle pouvant produire de la chaleur à moindre coût que l'électricité, selon le contexte de chaque ferme, il est probable que plusieurs producteurs serricoles se tournent vers la biomasse résiduelle pour le chauffage, tout en utilisant le tarif préférentiel pour l'éclairage.



Les Jardins d'Elisabeth, en Beauce, chauffent leur serre à la biomasse forestière résiduelle.

Une chose est certaine : pour le Québec, il est primordial de se libérer des combustibles fossiles à brève échéance. La relance économique doit viser le remplacement des combustibles

fossiles par des énergies renouvelables, dont les bioénergies produites à partir de biomasse résiduelle.

L'ESTRIE en mode circulaire



L'économie circulaire et l'analyse du cycle de vie : deux outils pour la relance verte

Par Ana Oliveira, coordonnatrice Économie Circulaire Synergie Estrie, Haut Saint-François et Bastien Roure, professionnel de recherche au LIRIDE (Université de Sherbrooke)

En temps de pandémie, il faut se réinventer. Pourquoi ne pas se tourner vers l'économie circulaire? Contrairement au modèle économique linéaire, le modèle d'économie circulaire se définit comme suit :

« Un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

Avec la pandémie, l'économie circulaire est plus que jamais à l'ordre du jour pour offrir plus de garanties aux entreprises. Les organisations et territoires sont donc appelés à sélectionner et à adopter, en fonction de leur contexte et du type de ressources, une ou plusieurs des **douze stratégies** de ce modèle.

D'abord, les stratégies qui visent à **réduire la quantité** de ressources vierges consommées seront privilégiées. Ensuite, les stratégies qui visent à **intensifier l'usage** des produits et celles qui cherchent à **allonger la durée de vie** des produits seront mises de l'avant (réutilisation, réparation, économie de fonctionnalité, économie collaborative, etc.). Enfin, les stratégies qui donnent une **nouvelle vie** aux ressources seront utilisées (recyclage, valorisation, etc.).

Parmi les douze stratégies de l'économie circulaire on retrouve la **ymbiose industrielle**, qui a pour but de soutenir le **maillage d'acteurs** du territoire, tisser de **nouvelles relations** entre les différents partenaires locaux, dynamiser **l'économie régionale**, et permettre aux entreprises **d'optimiser les flux de matière et d'énergie** à l'échelle du territoire en développant des synergies.

Mais comment ancrer l'économie circulaire plus concrètement dans un contexte de durabilité au sein d'entreprises qui n'ont pas encore l'expertise pour le faire? Est-il toujours préférable de boucler la boucle? Quels sont les bénéfices ou impacts environnementaux de cette symbiose? Ces questions ne sont pas assez souvent posées lors de la création des maillages. C'est à ce moment que **l'analyse du cycle de vie (ACV)** permet de fournir des réponses à plusieurs questionnements.

L'ACV est un outil d'aide à la décision, via l'identification d'impacts insoupçonnés grâce à son approche holistique (globale) et multicritère (voir figure 1). Cette analyse permet d'éviter les déplacements de problèmes environnementaux d'une étape du cycle de vie à une autre, d'une région géographique à une autre ou d'un milieu à un autre.

Mais alors en quoi l'ACV peut-il jouer un rôle dans la mise en place de l'économie circulaire? Tout simplement parce que la quantification des impacts du cycle de vie permet d'éviter qu'une stratégie d'économie circulaire qui semble à première vue pleine de bon sens ne soit finalement pas la meilleure des options pour une réduction optimale des impacts environnementaux globaux. L'économie circulaire suit largement les principes des 3RV-E qui se retrouve dans la [Politique de gestion des matières résiduelles](#) de la Loi sur la qualité de l'environnement. Cette même politique connaît les risques d'une application à l'aveugle de ces principes puisqu'elle mentionne qu'il peut y avoir une dérogation à la hiérarchie établie si une analyse basée sur l'approche cycle de vie en démontre la pertinence. C'est en ce sens que la complémentarité des deux approches permet de garantir la réduction des impacts environnementaux.

Tous les moyens sont disponibles pour une relance verte dès aujourd'hui. La plus grande difficulté est dans l'arrimage d'un nombre suffisant d'acteurs. Cependant, les ressources d'accompagnement tels que celles de Synergie Estrie et de LIRIDE sont disponibles pour une réussite de la transition.

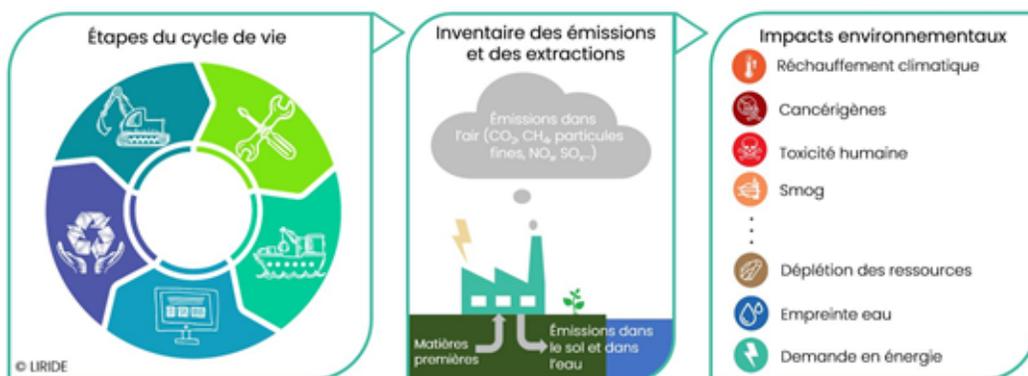


Figure 1 – Les concepts de l'ACV.



En temps de pandémie, le vélo utilitaire a la cote

Par Fabien Burnotte et Rémi Tapon,
membres de Vélo Urbain Sherbrooke (VUS) groupe Facebook
Et Alexandre Demers, adjoint à la transition écologique au CRE de l'Estrie



En plus d'être un moyen de transport actif aux nombreux avantages **économiques et environnementaux**, la bicyclette s'impose, en ces temps de pandémie, pour ses bénéfices indéniables sur la **santé** : en effet, elle se révèle une arme efficace afin d'améliorer la santé physique et de préserver l'**équilibre mental** rudement mis à l'épreuve.

À Sherbrooke, en réaction à la situation, le conseil municipal s'est empressé, mi-juillet, d'aménager des pistes temporaires le long d'axes majeurs de la ville. Depuis plusieurs années, le groupe Vélo Urbain Sherbrooke martèle l'importance d'un réseau cyclable utilitaire continu reliant les pôles majeurs de la ville. La pandémie aura permis de mettre sur le banc d'essai des aménagements cyclables stratégiques qui, malgré un retrait préventif anticipé à la mi-août, laissent présager un avenir prochain encourageant pour le réseau utilitaire sherbrookois. Cette période aura même vu naître un comité consultatif transport actif, comptant de véritables cyclistes utilitaires à son bord.

Nouveaux tronçons 2020 à Sherbrooke

En termes d'aménagement et bien que des ajustements subsistent, le plus bel ajout cyclable utilitaire sherbrookois réalisé à l'été 2020 fut sans contredit l'ajout de bandes cyclables

à partir de l'école internationale du Phare. Ces bandes s'étendent dans l'axe Belvédère Sud jusqu'à la rue Galt Ouest et celui de la rue Thibault vers la rue Dunant. Il ne reste qu'à relier le centre-ville de façon directe, ainsi que le mont Bellevue (100 mètres!) pour que ces pistes utilitaires forment enfin la dorsale du secteur Ascot.

Besoins pressants à Sherbrooke

Le besoin le plus pressant, afin d'offrir enfin un réseau cyclable urbain de base fonctionnel, est de permettre le passage à vélo, sécuritaire et efficace, sur tous les ponts et viaducs de Sherbrooke. Ils sont les seules options permettant de franchir les rivières et autoroutes sans dépendre de la voiture, que ce soit au



ROUGE : nouveaux tronçons. VERT : tronçons existants.

centre-ville (pont Aylmer, pont Joffre ou pont ferroviaire adjacent, pont St-François) ou vers les générateurs de déplacements périphériques. En ce sens, l'aménagement sur le viaduc de la 12e avenue vers le CHUS de Fleurimont, encore repoussé, est attendu de pied ferme en 2021 par la communauté.

Si le contexte sanitaire actuel a éclipsé presque tous les sujets

D'autres aménagements doivent être soulignés. Un nouveau tronçon relie désormais le trajet du chemin Duplessis entre la rue King Est et le chemin Lemire. De petits bouts cyclables sont également apparus sur Queen-Victoria, qui un jour connectera Brompton au centre-ville de Sherbrooke par un lien direct et continu. D'autres tronçons ont également vu le jour sur Hériot (et bientôt sur Henri-Bourassa et Haut-Bois) dans le district de Rock-Forest, aussi à vocation utilitaire.

ces derniers mois, l'urgence environnementale dans laquelle nous nous trouvons n'a pas pour autant disparu. Le transport étant l'une des clés nécessaires à cette sortie de crise, nous devons saisir toutes les opportunités même dans l'adversité. Le cocktail transport de l'avenir passe par un rééquilibrage du partage de la route dès aujourd'hui afin de rétablir la juste place des transports actifs, trop longtemps négligée au profit de l'automobile. Nous n'y parviendrons qu'en les rendant attrayants, efficaces et sécuritaires... pour tous!



La Boucle brassicole des Cantons : pour un voyage local, actif, économique et zéro émission!

Par Jérémie Bourdages-Duclot, Initiateur de la Boucle brassicole des Cantons
jeremiebourdagesduclot49@gmail.com

En mars 2020, au cœur du confinement généralisé que les Québécois ont vécu, plusieurs passionnés d'aventure ont dû reporter leurs projets de voyage.

Ma blonde et moi-même adorons le plein air et le cyclotourisme. Nous nous sommes mis plus récemment au *bikepacking* (ou cyclotourisme hors-route), une sorte de synthèse du camping minimaliste et du vélo de montagne ou de gravier. On cherche à s'éloigner du bitume, on fait la chasse aux chemins de bois, aux routes de campagne, aux sentiers étroits en arrière-pays.

L'été 2020 devait être celui d'un voyage à Terre-Neuve, en vélo hors-route. Avec le contexte de la COVID, comme plusieurs *trippeux*, nous avons annulé nos plans et réfléchi à une alternative locale : après tout, n'était-ce pas là une occasion rêvée de découvrir davantage les Cantons-de-l'Est? À un moment où nos commerces locaux ont tant besoin de nous, les astres semblaient alignés pour travailler au développement d'un projet bien estrien. Qui plus est, une aventure locale signifiait moins d'émissions de CO₂, en transport actif...une façon d'être cohérents avec nos valeurs!

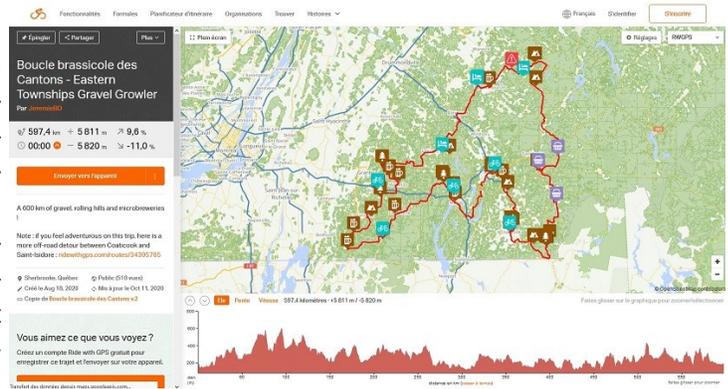
Je discutais déjà avec des partenaires de vélo d'une hypothétique « Boucle brassicole », une route épique de *gravel bike* qui ferait le tour des microbrasseries de notre région. Il existe un équivalent populaire au Vermont, où les mordus de cyclo et de bière artisanale sillonnent les forêts verdoyantes du « Green Moun-

tain State » en s'arrêtant à une multitude d'excellentes microbrasseries. Nos Cantons, toutefois, n'ont rien à envier à leurs voisins...que ce soit en termes de terrain de jeu ou de bière ! Ma blonde et moi avons donc décidé de découvrir notre arrière-cour.

En collaboration avec des cyclistes de la région, nous avons élaboré un parcours d'environ 600 kilomètres, naviguant entre la campagne, la forêt et les montagnes de l'Estrie. Majoritairement composée des chemins de gravier qui font la réputation des *Townships* dans le domaine du cyclisme, la Boucle brassicole des Cantons passe par environ vingt microbrasseries ! Dunham, Sutton Brouerie, Beat&Betterave, les 11 Comtés, Moulin 7 et bien d'autres.

Si la Boucle est conçue pour s'aventurer hors des sentiers battus, contrairement à certaines routes de *bikepacking* du même genre, elle n'est pas trop ardue : un cycliste équipé en pneus de 38c de largeur devrait passer facilement sur les différentes surfaces rencontrées. Le dénivelé est toutefois important sur notre territoire roulant. Préparez vos cuisses !

L'aventure, qui peut commencer n'importe où sur la Boucle, vous mènera dans la magnifique Vallée de



Coaticook, dans le cœur plus sauvage du secteur d'Hereford et par les innovantes fermes brassicoles que sont la Grange Pardue d'Ham-Nord et la Ferme de Shefford. Loin des grandes routes, vous traverserez deux parcs nationaux, un parc naturel municipal, une forêt communautaire et, bien sûr, les grandes terres agricoles d'une



région riche en paysages et en couleurs. Au passage, on s'immerge dans un décor varié et on rencontre les gens accueillants et sympathiques d'ici. Comme quoi certaines aventures ne peuvent se vivre qu'en arrière de chez soi !

[Lien vers la Boucle brassicole des Cantons](#)



Société de transport
de Sherbrooke

Le transport collectif : un service essentiel!

Par Catherine Routhier, coordonnatrice aux communications
Société de transport de Sherbrooke (STS)

Laver ses mains
pour un bus
sans virus



La récente pandémie mondiale de la COVID-19 a démontré que le transport en commun joue un rôle de première ligne pour le bien-être des collectivités. Il se doit d'être accessible à la population, car il s'agit d'un service essentiel.

En contexte de pandémie, la mobilité est un outil social et d'accessibilité aux différents services offerts sur le territoire de la ville de Sherbrooke. Le transport en commun a permis aux travailleurs essentiels de se déplacer pour préserver la vie, la santé et les activités courantes de la société.

Conformément aux recommandations des autorités compétentes, la *Société de transport de Sherbrooke (STS)* a mis en application des mesures préventives en respect de la santé et de la sécurité de sa clientèle et de ses employés.

La montée par la porte arrière a été la première d'une série de mesures préventives de la stratégie de communication **Pour un bus sans virus**, dont le double objectif est d'assurer la santé des chauffeurs pour le maintien des opérations et d'offrir un service sécuritaire à la population :

- port du masque obligatoire dans les autobus;
- désinfection quotidienne de l'ensemble des véhicules;
- distribution de masques réutilisables à la clientèle;
- campagne de sensibilisation « Pour un bus sans virus »;
- cloisons protectrices pour les conducteurs;
- distributeurs de désinfectant à mains à bord des autobus;
- actualisation des modes de paiement sans contact
- accès gratuit aux cartes *La vermeilleuse* et *La pratico*; etc.



Lors de la première vague, la STS a opté pour la mise en place de solutions durables, ce qui facilite grandement la gestion de la deuxième vague.

Nettoyage et désinfection
d'un autobus du transport
adapté de la STS.

La pandémie ne freine en rien les projets de la STS

Les membres du personnel travaillent fort afin de mettre en place de nouvelles initiatives et faire en sorte que la pandémie ne freine en rien les projets de la STS. Le retour de la clientèle à bord des véhicules témoigne de la confiance et du sentiment de sécurité que procure la stratégie « Pour un bus sans virus ».

Le transport collectif sécuritaire dans toutes les MRC estriennes

Par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Les transporteurs des 6 MRC de la région ont également intégré les mesures sanitaires. Le port du masque obligatoire, les cloisons protégeant les conducteurs et conductrices et la désinfection des véhicules sont des exemples de mesures appliquées par les services de transport collectif estriens. Transport de personnes HSF, Trans-Appel, Service de transport collectif des Sources, Transport collectif du Granit, Transport MRC de Memphrémagog, Acti-Bus continuent d'offrir leurs services à la population malgré la situation.

D'autres initiatives originales sont aussi mises en place. Par exemple, Acti-Bus sensibilise ses usagers aux mesures sanitaires dans les véhicules grâce à des [capsules ludiques sur Facebook](#) mettant en vedette le virus lui-même! Le Service de transport collectif des Sources encourage les achats auprès de commerçants locaux et les déplacements à l'intérieur de la MRC. *Bref, chose certaine, en Estrie, le transport collectif reste sécuritaire. Continuons à l'utiliser!*



Milieux humides et hydriques sous la loupe

Par Geneviève Pomerleau, adjointe à la biodiversité et aux changements climatiques
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
g.pomerleau@environnementestrie.ca



C'est du printemps au début de l'été que l'on détecte le plus facilement la présence des **milieux humides et hydriques (MHH)** lorsqu'à la tombée du jour s'y déroulent de véritables concerts en plein air donnés par les grenouilles et les rainettes en reproduction. De façon générale, les milieux humides et hydriques, ont comme caractéristiques communes :

- la présence **d'eau** temporaire ou permanente, en surface ou à faible profondeur;
- une **végétation** dominée par des plantes adaptées à un sol inondé.

Ce sont des écosystèmes essentiels et très diversifiés en taille et en composition qui couvrent **plus du quart du territoire québécois**. Les dénominations sont nombreuses. Parmi celles-ci : mares, étangs, lacs, marais, marécages, tourbières, ruisseaux et rivières. Ces milieux, en plus d'être des **lieux de reproduction** pour les amphibiens, les poissons et de nombreuses espèces d'oiseaux, remplissent de nombreux autres services écologiques essentiels, permettant notamment une meilleure résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques. Malheureusement, leur situation est précaire. Selon Canards Illimités, dans le sud du Québec, **entre 60 et 80%** des milieux humides présents initialement **ont disparu** en raison de la pression constante de l'étalement urbain et de l'exploitation des ressources sur ces écosystèmes, et ce

malgré les lois et règlements en vigueur.

C'est dans ce contexte, que le Gouvernement du Québec adoptait en 2017 la nouvelle *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* qui venait modifier plusieurs lois existantes : *Loi sur la qualité de l'environnement* ; *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* ; *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*. Dans le cas de cette dernière loi, la Loi sur l'eau, les municipalités régionales de comté (**MRC**) se sont vues confier le rôle d'élaborer pour leur territoire respectif un **plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH)** qui leur permettra de mieux planifier leurs actions et leurs interventions afin de favoriser un aménagement du territoire favorisant la conservation des milieux humides et hydriques d'intérêt. Trois principes doivent être respectés : assurer une gestion intégrée par bassin versant, tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques et viser aucune perte nette de milieux humides.

La démarche d'élaboration en **cinq grandes étapes des PRMHH** a débuté de façon plus concrète en Estrie en 2020. Les 6 MRC et la Ville de Sherbrooke se sont regroupées dans une démarche régionale pour les 3 premières étapes afin d'établir le portrait du territoire, d'identifier les enjeux régionaux et de réaliser un dia-

gnostic régional afin d'identifier et de prioriser les MHH incontournables pour la conservation. Suite à la réalisation de ces étapes, chacune des MRC poursuivra à l'échelle locale en vue de déposer un plan au gouvernement en juin 2022.

Le CREE suivra avec attention la démarche régionale et les démarches locales dans chacune des MRC en participant aux consultations prévues afin de s'assurer que les PRMHH favorisent un **aménagement durable du territoire qui inclut la protection d'une diversité d'écosystèmes**, dont des milieux terrestres, et la conservation de corridors écologiques afin de favoriser la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques.

Saviez-vous...

- ◇ que les milieux humides jouent un rôle important dans l'adaptation et la résilience des communautés aux impacts des changements climatiques?
- ◇ qu'ils sont ainsi de véritables infrastructures vertes, en servant de bassins de rétention des eaux lors des crues, réduisant ainsi le risque d'inondations et, à l'inverse, en retenant l'eau plus longtemps lors des périodes de sécheresse?
- ◇ qu'ils contribuent également à maintenir la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, en agissant comme un filtre naturel qui piège les particules en suspension dans l'eau et élimine les sédiments et les polluants?



Valérie Boisvert : S'impliquer pour donner un sens à sa vie

Par Brigitte Blais, conseillère en communications et en gestion des gaz à effet de serre
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
communications@environnementestrie.ca

Entretien avec Valérie Boisvert, une membre citoyenne impliquée non seulement au sein du conseil d'administration du CREE, mais également auprès de différents comités à Sherbrooke, comme Les AmiEs du parc Victoria, l'Association citoyenne des espaces verts de Sherbrooke (ACEVS), le Collectif en environnement de Sherbrooke, le Comité environnement du syndicat des enseignants du Cégep de Sherbrooke et le comité du verre.

Vous enseignez la physiothérapie au Cégep. Pourquoi avoir choisi de vous impliquer en environnement ?

Je suis d'abord et avant tout biologiste. À l'époque, j'ai eu du mal à trouver un emploi dans ce domaine. Je suis ainsi devenue physiothérapeute, mais j'ai gardé de l'intérêt pour les questions environnementales. Je suis membre d'Équiterre et de Greenpeace depuis longtemps. À 35 ans environ, j'ai senti le besoin de m'impliquer dans ma communauté. Ici à Sherbrooke, c'est plus facile qu'à Montréal, car on est plus près du conseil municipal. C'est aussi plus facile de rencontrer des gens et de connaître les possibilités d'action.

Aujourd'hui, au début de la cinquantaine, votre passion pour l'environnement vous ramène sur les bancs d'université. Vous débutez une maîtrise en environnement au CUFÉ ? *Oui ! Je veux faire le lien entre l'économie et les indicateurs alternatifs au produit intérieur brut (PIB). Je veux explorer les autres indicateurs de bien-être ou de bonheur d'une société, souvent non-inclus dans le PIB.*

Les citoyens se sentent souvent impuissants. Est-ce que s'impliquer comme vous le faites a un impact ? *Oui, ça procure un sentiment de bien-être, parce qu'on fait quelque chose. Mais non, ça n'a pas assez d'impact. Ce n'est pas facile comme citoyenne*

d'atteindre des objectifs ambitieux, parce qu'on travaille à temps plein ailleurs. C'est difficile de maintenir un rythme. Il faut des conditions gagnantes, tenir un filon, avoir accès à une subvention. Plusieurs initiatives durent un ou deux ans, mais n'apportent pas beaucoup de résultats. Il faut avoir du temps pour s'impliquer.



Valérie Boisvert

Mais dans le cas du comité du verre de Sherbrooke, mené avec Réal Vigneau, on a mis plusieurs talents à profit et ça a fonctionné. J'y ai contribué à la mesure de mes moyens. Le projet était précis, ciblé et est arrivé à un bon moment. On a maintenant des conteneurs de récupération du verre à Sherbrooke.

Ce qui est difficile avec la pandémie actuelle, c'est qu'on est à distance. C'est trop d'ordinateur. Rencontrer les gens en personne, c'est important pour moi. Les conseils de ville en vidéoconférence et la fermeture des

bureaux d'arrondissement rendent également les choses moins fluides.

Encouragez-vous vos concitoyens à s'impliquer ? *Bien sûr. Il s'agit de trouver un organisme qui nous interpelle, aller aux réunions et prendre un dossier qui nous intéresse, pour apporter notre contribution.*

Avez-vous de l'espoir pour l'avenir ? *Je ne suis pas capable de le dire. Je sens que c'est gros, ce qu'on a besoin de faire. Or, la prise de conscience n'est pas là. Devant l'énormité de la tâche, le bateau va être long à tourner. Peut-être qu'on n'y arrivera pas, mais ça ne m'empêche pas de faire tout ce que je peux pour essayer. Certaines personnes ont des leviers plus importants que les miens, mais ma vie a du sens. J'aurai fait ce que j'aurai pu, à la mesure de mes capacités.*

Avez-vous un souhait à formuler ? *Je crois que les villes auraient avantage à faciliter l'implication citoyenne. La Ville de Sherbrooke a délégué un technicien en loisirs pour s'occuper des parcs. Il travaille avec nous, les AmiEs du parc Victoria, et ça fonctionne super bien ! On devient des bénévoles pour la Ville. Ce technicien fait les liens entre nous et les instances de la Ville, comme le service de l'environnement ou des parcs. Ça facilite grandement les choses.*
Merci pour ce bel entretien !

Ce que le CREE fait pour ses MEMBRES

Nous sommes le réseau des acteurs en environnement de la région

En devenant membre du CREE vous joignez votre voix à celle des acteurs qui agissent pour la protection de l'environnement et du développement durable en Estrie.

Le CREE travaille avec des organismes, des entreprises privées, des institutions, des réseaux, des instances gouvernementales et municipales et des citoyens afin d'améliorer la performance environnementale de notre région.

Nos principaux créneaux d'action

- * La réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition énergétique
- * Le transport durable et l'aménagement du territoire
- * La gestion des matières résiduelles
- * La protection des milieux naturels
- * La gestion environnementale et le développement durable des collectivités

Avantages d'être membre

- Vous êtes branchés sur l'actualité environnementale de la région;
- Vous bénéficiez de notre support et de notre expertise pour démarrer ou faire rayonner vos projets environnementaux;
- Vous recevez notre revue d'information environnementale « Estrie Zone Verte » et vous pouvez y contribuer par un article ou une annonce;
- Vous faites entendre votre voix et opinions en joignant le conseil d'administration et nos comités de travail thématiques;
- Vous obtenez les rabais « membres » sur nos activités;
- Vous êtes invités aux activités ainsi qu'à l'Assemblée générale annuelle;
- Vous êtes associé à une organisation qui prône la protection de l'environnement par la collaboration;
- Vous nous soutenez dans la réalisation de notre mission.

Quatre catégories de membres s'offrent à vous

- * **Citoyen** : vous ne payez qu'une fois **25 \$** pour être **membre à vie**
- * **Membre régulier** : **50 \$** (entreprises, associations, OBNL, municipalités)
- * **Membre engagé** : **100 \$** (entreprises, associations, OBNL, municipalités)
- * **Membre Grand Partenaire** : **500 \$**

Voyez les avantages associés à chacune des ces catégories en cliquant sur ce bouton.

 **Devenir membre du CREE**

